

Un vaccin qui protège contre le virus respiratoire syncytial (VRS) a été approuvé pour utilisation au Canada. Les personnes de 60 ans et plus et les personnes enceintes depuis 32 à 36 semaines peuvent le recevoir.

Vous avez 60 ans ou plus ou vous êtes enceinte? Demandez à votre professionnel·le de santé si

vous pouvez vous faire vacciner contre le VRS.